



COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR Cyclo Club de Saint PÉRAY du 25 Mars 2024

N/Réf : 02/2024

Présents	Oui
Absents	Abs
Excusés	Excu

Bureau					
Pascal NIVOT	Oui	Michel GOURDOL	Oui	Didier VANNOBEL	Oui
Daniel BOUJU	Oui	Francis BUSSIERE	Oui		
Xavier DEUMIER	Excu				

Membres					
Patrick GILLES	Oui	Chantal HOUSSEAU	Oui	Didier FAURE	Oui
Nathalie BUSSIERE	Oui	Monique DAGORN-BRISSEAUD			Oui
Jean Michel LEMOINE	Oui				

Le président : Pascal NIVOT ouvre la séance à 18 h 00

ORDRE DU JOUR :

- Point sur le Rallye :

Michel ROUDIER était invité à présenter les nouveautés pour le rallye de la Fête des Vins 2024. Les marquages seront faits par des pancartes avec le nom d'un sponsor au lieu de marquages au sol avec de la peinture. Le sponsor est IB outil services. Participation du sponsor de 250 €. Le devis de l'imprimeur serait d'environ 600 €.

La différenciation des parcours se fera avec des bombes de peinture.(notamment au ravitaillement d'ALBOUSIERE)

Présentation de la nouvelle affiche et des flyers avec les sponsors. Les logos des sponsors devront être « vectorisés » pour une meilleure visibilité.

Le parcours VTT a le projet de passer par le camp militaire de St Péray et les autorisations régionales militaires ne sont pas encore parvenues. (Peut être changement d'itinéraire si pas autorisation)

Il faudrait remplir une liste d'émargement des arrivées des VTT.

Au niveau ravitaillement :

Demande de devis à Dromadis.

Avec un menu, le résultat serait de 4,70 € et ils fournissent en sus une camionnette frigorifique du vendredi au lundi et ils reprennent les inutilisés.

Pour le vin, en attente de consultation d'un producteur Saint Pérollais pour un prix d'environ 2 € le verre.

Les ravitaillements sont estimés à environ 2 € pièce

Le montant total par participant serait donc de 8.70 €.

Pour ce qui concerne les sponsors, une tournée doit être organisée pour leur présenter la maquette de l'affiche et des flyers.

- Point sur la Grimpée :

Les Mairies sont contactées pour obtenir leur autorisation.

La Sécurité Civile a décliné et une demande est en cours au niveau de la Croix Rouge.

- Point sur le Séjour :

Une réunion d'organisation du séjour à Gillette est prévue le 15 Avril 2024.

- **Sortie féminine :**
Sortie à la journée, prévue le jeudi 23/05/2024 avec un repas tiré du sac. Heure de départ à 9 h 30.
- **Point sur la Journée famille :**
Message envoyé pour la réservation de la Date : le 23/06/2024.
La présentation officielle et complète se fera dans la première quinzaine de mai.
- **Sorties journées :**
Recherche d'une personne pour créer et reconnaître les parcours à la journée pour 2025 car Yves ne peut plus s'en occuper.
Pour cette année, il sera possible de reprendre les parcours qui ont été réalisés les années précédentes.
- **Licences FSGT et FFCT :**
FFGT 31 Licenciés
FSCT 90 Licenciés
- **Groupes :**
Pas de commentaire sur la constitution des groupes
Information sera faite aux responsables de groupe de passer derrière la gare plutôt que par Cornas, pour des raisons de sécurité.
- **Habillement :**
Retard au niveau de la livraison, le Président fera le tri et organisera deux réunions, un lundi et un mercredi pour la distribution, de 16 h à 18 h 30
- **PAY ASSO :**
Présentation de l'inscription au rallye avec affichage des images qui seront sur le site de PAY ASSO.
Il y aura les prix, le règlement et son acceptation, les parcours, les dates et heures.
Pour les inscriptions, les coordonnées (norme DSP2) sont obligatoirement saisies sur le site.
Après les inscriptions en ligne, les personnes recevront un mail qui leur confirmera leur inscription.
Cette inscription permettra de réaliser les fiches d'inscription de manière automatique qui seront éditées et disponibles au stand des inscription au départ du rallye.

Présentation également du pré projet pour la grimpée qui fonctionnera sur le même principe.

Pour la prise de licence 2025, le système identique sera mis en place.

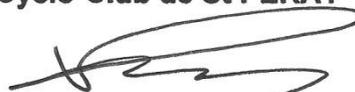
Le site PAY ASSO fournit un fichier EXCEL qui donnera tous les éléments afin d'exploiter toutes les données.

Questions diverses

- **Information sur le droit à l'image**
France Presse a envoyé des courriers suite à une photo du tour de France en 2017/2018 qui est toujours stockée dans le site. Une première pénalité d'un montant de 700 € a été transmise. Après négociation le montant de la pénalité a été réduite à 200 €.
Il faudra utiliser une photo qui sera libre de droits.
- **Ecole de vélo pour les jeunes (10 à 13 ans)**
Pour les jeunes, nous avons eu 6 réponses de personnes susceptibles de s'en occuper et de participer.
Patrick va essayer d'obtenir un diplôme d'éducateur pour tenter d'organiser.
L'annonce sera faite pour la rentrée scolaire 2024/2025.

PROCHAINE REUNION : le 27/05/2024 à 18 h 00

**Le Président
Cyclo-Club de St PERAY**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Nivot', written over a horizontal line.

Pascal NIVOT

Rédacteur :

Didier VANNOBEL